



Les partenariats « école-communauté » en appui à l'apprentissage et à la francophonie en milieu minoritaire

par Maurice Chiasson

Originaire du Nouveau-Brunswick, Maurice Chiasson cumule une vingtaine d'années d'expérience dans le développement des communautés francophones en milieu minoritaire au pays. Les mandats qu'il a réalisés au fil des années l'ont amené à appuyer des institutions, des ministères et des organisations dans les domaines de la formation, de la recherche et de la concertation.

De 1999 à 2004, il a été chargé de projets et directeur des communications au RDÉE Canada (Réseau de développement économique et d'employabilité). Il a ensuite occupé pour la même organisation jusqu'en 2009 les fonctions de directeur de la concertation et de la liaison. Il est depuis lors de retour à la consultation et agit notamment à titre d'expert-conseil pour le Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ).

Monsieur Chiasson est diplômé en sciences politiques, en économie et en droit des universités de Moncton, Laval et Nice.



Un partenariat entre des acteurs scolaires et communautaires qui engage des actions et des ressources à long terme au bénéfice de l'apprentissage des élèves génère également des retombées pour la francophonie dans son ensemble. Il est intéressant de noter que des échanges se sont multipliés et diversifiés au cours des années au bénéfice des jeunes, mais aussi de leur communauté aux prises avec des défis en matière de relève et de vitalité.

Les partenariats école-communauté, comme nous vous le démontrerons, favorisent l'apprentissage des élèves, mais contribuent concrètement à l'élargissement de « l'espace francophone ». L'école et la famille ne doivent pas constituer les seuls lieux de référence de « vie en français » pour les élèves. Il faut qu'ils prennent conscience que le fait français se retrouve également à l'extérieur des murs des institutions scolaires et de leur cadre familial. L'élargissement de cet « espace francophone » doit être soutenu par l'établissement de liens durables entre les intervenants scolaires et communautaires.

C'est à l'aide d'exemples que nous tenterons de démontrer que ces partenariats entre l'école et la communauté sont non seulement sources d'apprentissage pour les jeunes, mais contribuent aussi à l'épanouissement de la francophonie en milieu minoritaire.

Néanmoins, avant de nous attarder sur des initiatives qui ont engendré des échanges entre l'école et la communauté en milieu minoritaire, nous vous proposons une définition de « partenariat » qui tente d'en saisir le sens et la portée pour les parties engagées dans une telle relation. Nous ferons également certaines distinctions entre partenariat, collaboration et contribution dans le contexte des relations entre l'école et la communauté.

Relations scolaires-communautaires

a) Partenariat¹

Le partenariat renvoie, selon son acception la plus commune, à une forme d'engagement entre deux ou plusieurs organisations concourant à réaliser un projet dont chaque partie bénéficie d'un point de vue matériel, intellectuel, humain ou financier. Les partenariats école-communauté renvoient à des collaborations entre des écoles et des individus, des entreprises, des institutions ou organismes, formels ou informels, dans une communauté.

En termes de paramètres visant à bien cerner un partenariat école-communauté, il faut premièrement bien identifier les acteurs qui doivent provenir, d'une part, du secteur scolaire et, d'autre part, du secteur communautaire. En deuxième lieu, il faut que les partenaires scolaires et communautaires se soient entendus sur des objectifs communs. Il faut certes que chaque partie puisse atteindre ses propres objectifs et que ses attentes soient comblées. Troisièmement, il faut que les rôles et les responsabilités dévolus aux partenaires soient bien exposés, compris et équitables. Nous faisons notamment référence aux rôles et aux responsabilités ayant trait à l'engagement des ressources. En dernier lieu, les dimensions de « stabilité » et de « durabilité » semblent constituer des caractéristiques d'une relation partenariale efficace.

b) Collaboration

La collaboration se définit comme étant « le fait de travailler ou de coopérer avec une ou des personnes afin de parvenir à un but. La collaboration peut être physique, intellectuelle ou financière. La collaboration consiste à unir ses forces pour atteindre un idéal. »²

Une simple collaboration entre l'école et le milieu n'engendre pas une démarche de la même nature qu'un partenariat. Certes, il faut connaître les acteurs scolaires et communautaires. Aussi, certains objectifs communs, à la lumière de cette définition, semblent devoir être ciblés. Par contre, les rôles, les responsabilités et les retombées pour chacune des parties ne semblent pas toujours aussi bien définis et surtout équitables. La stabilité et la durabilité ne sont pas nécessairement des caractéristiques propres à une collaboration qui se veut, dans une bonne partie des cas, ponctuelle.

c) Contribution

En plus du partenariat et de la collaboration, certaines relations entre l'école et la communauté peuvent tout simplement prendre la forme d'une contribution, c'est-à-dire, de l'école envers le milieu, ou de la communauté à l'école. Nous définissons une contribution comme suit : « Action de contribuer à la réalisation de quelque chose »³.

¹ Pour cette section du texte, l'auteur s'est particulièrement inspiré de l'article de Nathalie Bélanger et Geneviève Beaulieu : Les partenariats école-communauté dans les écoles de langue française en Ontario, [dans Éducation francophone en milieu minoritaire], Université d'Ottawa, volume 4, numéro 1, 2009.

² [www.francetop.net/dictionnaire/synonymes/definition/collaboration]

³ [www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/contribution/]

À titre d'exemple de « contribution », nous n'avons qu'à citer la Course Terry Fox qui se déroule annuellement et qui implique des milliers de jeunes canadiens en vue d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer. L'engagement des directions d'école et des enseignants contribue grandement à cette levée de fonds au bénéfice des communautés en général. Nous reconnaissons néanmoins que c'est une activité de sensibilisation et de générosité très formatrice pour les élèves. Par ailleurs, un don d'une organisation caritative communautaire, comme les Clubs Optimistes ou les Chevaliers de Colomb, pour l'achat d'équipement ou pour défrayer les coûts de transport pour les équipes sportives de l'école de sa région constitue davantage une contribution du milieu envers l'école qu'un partenariat ou une collaboration tel que nous les définissons.

Cette réflexion sur les types d'échanges entretenus entre le milieu scolaire et la communauté nous a permis de cerner et d'analyser avec davantage d'exactitude les relations que nous avons répertoriées dans le cadre de cette enquête, l'objet de celle-ci étant de fournir au lecteur des exemples de partenariats école-communauté réalisés en milieu minoritaire au Canada.

L'école et les Arts

Multiple échanges se font entre l'école et le milieu culturel au sein des communautés francophones et acadiennes. Inviter des chansonniers ou des troupes de théâtre, soit pour faire des prestations ou pour former les jeunes aux arts de la scène, semble être pratique courante dans les établissements scolaires. Ces artistes sont des ambassadeurs de la langue et de la culture qui ont beaucoup à apporter aux élèves. Ils peuvent sensibiliser les jeunes à l'espace francophone et même les mener à une éventuelle contribution.

Nous assistons, à la lumière du cadre d'analyse que nous avons retenu, à des relations s'inscrivant davantage dans des collaborations et même des contributions du milieu artistique vers l'école. Cependant, certains échanges au niveau des arts et de la culture se sont véritablement concrétisés en partenariats. Nous pouvons citer à titre d'exemple la relation qui s'est tissée au cours des dernières années entre l'École Notre-Dame de l'Annonciation (NDA) et le Conseil des Arts de Chéticamp, en Nouvelle-Écosse.

Depuis sa fondation en novembre 1999, le Conseil des Arts de Chéticamp, dont le mandat est de promouvoir les arts et la culture, s'est mérité une distinction pour être un des conseils des arts régionaux les plus actifs en Nouvelle-Écosse. En plus d'offrir une programmation variée de spectacles, le Conseil a aussi joué un rôle d'initiateur pour de nombreuses activités telles le Grand Cercle, le Festival de l'Escaouette, le Party de cuisine, le souper-théâtre et les camps artistiques pour les jeunes⁴.

⁴ [www.fccf.ca/index.cfm?Id=50729&Sequence_No=50727&Repertoire_No=-2062714230&Voir=journal_article&niveau=3]

D'autre part, l'École NDA accueille les élèves acadiens et francophones de la région de la maternelle à la 12^e année. Certains espaces physiques de l'établissement étaient sous-utilisés. Ce fut l'occasion pour la communauté de présenter à l'école et au Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) un projet de salle de spectacle de plus de 350 places avec loges et équipement⁵.

Le partenariat établi entre la communauté — le Conseil des Arts de Chéticamp en l'occurrence — et le CSAP s'est formalisé dans une entente de cogestion entre les parties. Cet organisme culturel est d'ailleurs un des seuls au Canada bénéficiant d'une entente de cogestion avec un conseil scolaire⁶.

Concrètement, les nouvelles installations, intégrées au sein de l'École NDA et disponibles à l'année, contribuent à l'apprentissage des élèves par l'offre de formation en théâtre, en musique, en danse et dans d'autres domaines des arts en général. Les jeunes bénéficient d'emplois, particulièrement durant la saison estivale, en raison des productions artistiques réalisées⁷.

En revanche, la communauté profite d'une infrastructure qui lui permet de jouir d'une programmation culturelle et artistique améliorée. Cette dernière permet également d'offrir une plus grande diversité de produits culturels aux touristes, constituant un apport économique non négligeable⁸.

En somme, c'est un partenariat gagnant pour l'École NDA, les élèves, le CSAP, le Conseil des Arts de Chéticamp et l'ensemble de cette communauté du Cap-Breton⁹.

L'école et le monde municipal

La scène municipale est le palier de représentation politique le plus près du citoyen. Les municipalités ont un important rôle à jouer dans le développement des communautés en milieu minoritaire et nous avons tous intérêt que les jeunes francophones s'y intéressent. Un certain nombre d'échanges entre l'école et les municipalités s'est réalisé au cours des années afin de faire connaître le monde municipal aux élèves.

Nous pouvons citer à cet égard le programme dans le cadre de la stratégie Accent sur la jeunesse du gouvernement de l'Ontario dévoilé par l'Association française des municipalités de l'Ontario (AFMO) et l'Office des affaires francophones de l'Ontario (OAF) en 2008. Ce projet a pour but d'initier les jeunes qui désirent s'impliquer dans la politique municipale et participer à la vie démocratique en tant que citoyens dans leur municipalité¹⁰.

⁵ « Gallant, Paul, [Entrevue] », directeur artistique, Conseil des Arts de Chéticamp, Chéticamp, Nouvelle-Écosse, le 21 juillet 2010.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid.

⁹ Ibid.

¹⁰ [www.ofa.gov.on.ca/fr/oaf-jeunesse.html]

Une collaboration découlant de cette initiative entre l'AFMO, l'OAF, trois conseils municipaux, quatre conseils scolaires ainsi que de l'initiative *Élargir l'espace francophone*¹¹ a permis à des élèves du secondaire de quatre écoles de participer à un projet-pilote dans le cadre d'un cours sur la citoyenneté. Il s'agit des élèves de l'École secondaire catholique Embrun, de l'École publique l'Académie de la Seigneurie, de l'École secondaire publique Écho du Nord et de l'École secondaire catholique Cité des Jeunes de Kapuskasing¹².

Dans le cadre de ce projet, des élèves ont eu l'occasion de profiter de mentorat et d'observer en milieu de travail les conseillers et les employés municipaux. Ils ont pris connaissance des différents services offerts par les municipalités. Par cette activité, qui semble davantage faire appel à des collaborations, l'AFMO souhaitait également promouvoir les carrières en politique municipale¹³.

L'école et le monde des affaires

L'épanouissement des communautés francophones et acadiennes passe aussi par une plus grande prise en charge de son développement économique. Nous assistons d'ailleurs dans les écoles à des efforts soutenus de sensibilisation au monde des affaires. À cet égard, l'action de l'organisme Jeunes Entreprises (JE) mérite d'être soulignée¹⁴.

Jeunes Entreprises (JE) est une organisation internationale sans but lucratif dont la mission est la sensibilisation et la formation des jeunes à l'économie et aux affaires. L'expérience JE aide les jeunes à développer leur talent de leader, d'entrepreneur et leur habileté au travail¹⁵.

¹¹ Depuis septembre 2007, l'initiative *Élargir l'espace francophone* favorise une participation plus active du secteur de l'éducation en langue française en Ontario à l'aménagement de l'espace francophone dans la province. Cette initiative, financée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, découle de la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario* (PAL). L'initiative est gérée par le Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ), [www.lecle.com].

¹² En plus de l'AFMO, l'OAF de l'Ontario, l'initiative *Élargir l'espace francophone* et les conseils scolaires des écoles engagées dans cette collaboration, (soit le Conseil scolaire district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) pour l'École secondaire catholique Embrun, le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) pour l'École publique l'Académie de la Seigneurie, le Conseil scolaire de district du Nord Est de l'Ontario (CSDNE) pour l'École secondaire publique Écho du Nord et le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (CSCDGR) pour l'École secondaire catholique Cité des Jeunes de Kapuskasing), le Canton de Casselman et d'autres municipalités sont également partenaires au projet. « Bourdeau, Daniel-Pierre, [Entrevue] », agent de liaison communautaire - région de l'Est, *Élargir l'espace francophone*, Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ), Ottawa, Ontario, le 13 mai 2010.

¹³ Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ). *Élargir l'espace francophone/Entre deux : Trait-d'Union communautaire*, L'Association des municipalités de l'Ontario taille une place importante à la jeunesse, Octobre 2009.

¹⁴ [www.jacan.org]

¹⁵ Ibid.

Jeunes Entreprises Canada (JECAN) développe, distribue et supervise tout ce qui a trait aux programmes JE à travers le Canada. Via un réseau de 17 organisations agréées, les programmes JE sont offerts à plus de 2.5 millions de jeunes canadiens venant de plus de 400 communautés. JE offre des programmes adaptés au primaire et aux divers stades du secondaire. Chaque année, plus de 10 000 bénévoles du milieu des affaires aident les jeunes à mieux comprendre le fonctionnement de l'économie et du monde des affaires¹⁶.

Des collaborations se sont développées entre des établissements scolaires et des organismes de développement de l'entrepreneuriat qui utilisent les outils de JE pour faire connaître le monde des affaires aux jeunes. Certains interpréteront ces échanges comme des contributions du milieu communautaire à l'école. Par contre, plus les jeunes francophones seront sensibilisés aux pratiques d'affaires, plus compétitive et plus à l'avant-garde sera l'économie des communautés minoritaires. La vitalité d'une communauté francophone se mesure également par les emplois et les occasions d'affaires qu'elle offre aux jeunes et à la relève.

En termes d'approche innovatrice relativement nouvelle en matière de sensibilisation au monde des affaires en milieu minoritaire, nous pouvons citer l'exemple de la Caisse Riel.

Depuis septembre 2009, le Collège Louis-Riel offre, pour la première fois dans une école francophone au Manitoba, un cours en gestion financière. C'est dans le cadre de ce cours que les élèves ont mis sur pied la Caisse Riel. Cette caisse étudiante est gérée et administrée par les jeunes sous la supervision d'un enseignant et avec les conseils d'un employé de la Caisse populaire de Saint-Boniface¹⁷.

La Caisse Riel fonctionne comme une coopérative avec ses attributs économique et social. Les services offerts par cette caisse étudiante sont principalement destinés aux élèves et à leurs associations. Elle favorise chez ses membres la pratique de l'épargne. Elle dispense certains services de base comme les dépôts, l'encaissement de chèques, les retraits, les transferts et l'émission de cartes de débit. Le conseil d'administration de la caisse est composé d'étudiants qui en sont, pour plusieurs, à leur première expérience comme gestionnaires¹⁸.

Les partenaires engagés avec le Collège Louis-Riel et la Division scolaire franco-manitobaine dans l'initiative de la Caisse Riel sont la Fédération des caisses populaires du Manitoba, la Caisse populaire de Saint-Boniface et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM)¹⁹.

Le niveau de collaboration et le caractère stable et durable que les acteurs semblent vouloir donner à la Caisse Riel au Manitoba s'inscrivent davantage dans une relation partenariale au sens des critères que nous avons énoncés.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ [www.caisse.biz/pdf/Communique_de_presse_Caisse_Riel_20100211_FR.pdf]

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Les intervenants qui ont collaboré à l'implantation de la Caisse Riel se sont notamment inspirés de l'expérience d'une Crédit Union mise sur pied dans une école anglophone au Manitoba et d'initiatives similaires au Québec appuyées par la Fédération des caisses populaires Desjardins. « Gagnon, Stéphane, [Entrevue] », directeur général adjoint par intérim, Saint-Boniface, Manitoba, Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), le 17 mai 2010.

L'école et les camps de loisirs

Depuis leur fondation, les camps Tim Horton accueillent très peu de jeunes franco-ontariens que ce soit dans les camps implantés au Québec ou en Ontario. La collaboration entre la Fondation Tim Horton, les directions de camps et des conseils scolaires ontariens de langue française permet aujourd'hui à un plus grand nombre de jeunes franco-ontariens de milieux défavorisés de participer à des camps d'été en français. Cette collaboration a notamment impliqué les camps Tim Horton Memorial de Parry Sound, des Voyageurs à Quyon et Cambridge²⁰.

En plus de faire parvenir le nom d'élèves francophones aux responsables des camps, la Fondation Tim Horton demande aux conseils scolaires de les appuyer dans le recrutement du personnel francophone. Les agents de liaison d'*Élargir l'espace* francophone ont notamment facilité des échanges avec le Collège Boréal et la Cité collégiale afin de répondre aux besoins de la Fondation Tim Horton et des camps en matière de personnel francophone²¹.

Chaque restaurant Tim Horton peut soumettre annuellement le nom de deux jeunes à la Fondation pour participer à un camp. Dans le but d'augmenter le nombre de participants franco-ontariens, des relations directes entre les propriétaires de Tim Horton et les conseils scolaires de langue française sont maintenant établies²².

En raison du caractère potentiellement stable et durable des échanges entre les acteurs communautaires et les conseils scolaires dans cette dynamique avec la Fondation Tim Horton, nous sommes d'avis que nous assistons à des relations partenariales. Néanmoins, il faudrait davantage analyser le contexte pour définir avec exactitude les types de relations.

Il est également intéressant de mentionner, même si ce type d'échange n'est pas nouveau en soit, la mise sur pied de camps de jour. Par exemple, des jeunes francophones et francophiles de 7 à 14 ans de la région de Kingston se sont amusés en français sur une période de huit semaines en juillet et août 2009. Cette programmation jeunesse créée par l'organisme La Route du Savoir et financée en partie par le Conseil des écoles publiques de l'est de l'Ontario (CEPEO) et le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est (CECLFCE) aura dépassé la participation visée. La plupart des activités du camp se sont déroulées dans les locaux des installations des écoles publiques et catholiques de la région²³.

²⁰ « Bourdeau, Daniel-Pierre, [Entrevue] », agent de liaison communautaire, région de l'Est, *Élargir l'espace* francophone, Ottawa, Ontario, Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ), le 13 mai 2010.

²¹ Ibid.

²² Ibid.

²³ *Élargir l'espace francophone*, [Bulletin : Trait- d'Union communautaire], Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ), Le réseau communautaire pour élargir l'espace francophone en Ontario, Octobre 2009.

Les jeunes ont eu l'occasion de se faire de nouveaux amis, de s'amuser en français pour la première fois à Kingston en été, soutenus par des animateurs qui leur ont donné de la formation en musique, en français oral et sur l'apprentissage du rôle d'animateur. Ils ont pu faire également des visites locales et régionales instructives et divertissantes²⁴.

Les jeunes anglophones qui ont participé à ce camp devaient communiquer uniquement en français. Ce fut une façon de leur faire connaître la communauté et de tisser des liens avec des jeunes francophones. Il existe peut-être parmi ces francophiles des jeunes qui ont le droit à l'école de langue française et qui décideront éventuellement de la fréquenter.

La création de tels camps d'été répond clairement à un besoin de la communauté. Ils permettent aux jeunes de continuer à vivre en français durant leurs vacances estivales, tout en donnant une option aux parents. L'engagement continu des acteurs et la durabilité des échanges permettront éventuellement de définir s'il s'agit d'un réel partenariat.

Programmation scolaire et communauté

Des relations nouvelles entre l'école et la communauté sont susceptibles de découler des approches novatrices en matière de programmation scolaire. Le programme implanté à l'École Émilie-Tremblay au Yukon et celui de l'École Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard ont particulièrement retenu notre attention²⁵.

a) L'Académie Parhémie de l'École Émilie-Tremblay

Un certain nombre de jeunes francophones se tournent vers l'école anglaise prétextant une plus grande variété d'options académiques et d'activités. Dans le but d'attirer et de favoriser la rétention des élèves, l'Académie Parhémie a été mise sur pied à l'École Émilie-Tremblay à Whitehorse²⁶. On voulait trouver une façon de retenir les jeunes avec une approche et des activités éducatives innovatrices. En somme, il fallait trouver une façon d'augmenter le sentiment d'appartenance des jeunes à l'école française²⁷.

Le concept développé à l'École Émilie-Tremblay repose sur un décroisement entre les matières. C'est une approche dite « expérientielle et intégrée ». Le programme de l'Académie Parhémie, initié en 2007 et s'échelonnant sur une période de 5 ans, propose aux élèves deux thématiques : Sports Nature et Beaux-arts²⁸. Ce programme s'adresse aux élèves de la 7^e à la 12^e année. Trois groupes ont été créés : les 7^e et 8^e; les 9^e et 10^e; les 11^e et 12^e années. Deux professeurs sont assignés à chaque groupe²⁹.

²⁴ Ibid.

²⁵ [www.eet.csfy.ca]

²⁶ C'est le ministère territorial de l'Éducation et la commission scolaire qui financent en bonne partie ce programme.

« Blouin, Jean-François [Entrevue] », enseignant, École Émilie-Tremblay, Whitehorse, Yukon, le 11 mai 2010.

²⁷ Ibid.

²⁸ [www.eet.csfy.ca/fr/Programme_46.html]

²⁹ « Blouin, Jean-François [Entrevue] », enseignant, École Émilie Tremblay, Whitehorse, Yukon, le 11 mai 2010.

Dans le cadre de l'Académie, les jeunes ont l'occasion de faire des sorties d'une journée ou de plusieurs jours à l'extérieur de l'école. Par exemple, ils peuvent se retrouver en pleine nature et faire des expériences s'inscrivant dans des connaissances qu'ils doivent acquérir en biologie³⁰.

Une telle approche pédagogique favorise l'établissement d'échanges, qui semblent davantage être pour l'instant des collaborations et des contributions, entre l'école et le milieu. Les élèves doivent faire du bénévolat au cours de leurs années d'apprentissage à l'Académie Parhélie et certains jeunes ont contribué bénévolement à la banque alimentaire à l'Association franco-yukonnaise (AFY). D'autres élèves apprennent des techniques dans le domaine des arts et participent à des expositions. Dans le cadre de ces activités, des artistes locaux sont mis en contact avec les jeunes. Enfin, des groupes de jeunes de l'Académie ont collaboré avec des autochtones de la région, notamment dans le cadre de camps. Mentionnons que l'école appuyait déjà ce genre d'activité bien avant la mise sur pied de l'Académie³¹.

b) Le programme de spécialisations de l'École Évangéline

Le nouveau programme de spécialisations³² implanté en 2009 à l'École Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard s'adresse à tous les élèves du secondaire (10^e, 11^e et 12^e années) et repose sur trois spécialisations : Arts et Culture, Métiers et Santé et Bien-être³³.

La spécialisation Arts et Culture enseigne aux élèves les rudiments comme la production de spectacles, le théâtre et la direction artistique³⁴. La spécialisation Métiers traite notamment de la charpenterie, de la mécanique, de la soudure et de la gestion de projets³⁵. Quant à la spécialisation Santé et Bien-être, elle porte entre autres sur l'activité physique et sportive, l'alimentation, la promotion de la vie active ainsi que la pratique de sports collectifs et individuels³⁶.

L'élève inscrit à l'une de ces trois spécialisations obtient des crédits dans le créneau qu'il a choisi portant sur des connaissances et des habiletés spécifiques. Le jeune bénéficie d'activités d'apprentissage contextualisées à sa spécialisation dans différents cours du curriculum. Il a l'occasion d'acquérir de l'expérience pertinente dans le cadre de stages en milieu de travail et peut également obtenir des certifications par des professionnels dans son champ de spécialisation³⁷.

³⁰ Ibid.

³¹ Ibid.

³² Une étude commandée par le ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard portant sur le renouvellement des approches au secondaire, le concept Sport-études au Québec et le programme des Majeurs retrouvé dans plusieurs écoles ontariennes (notamment à Ottawa, Windsor et Kingston) ont inspiré le programme de spécialisations implanté l'an dernier à l'École Évangéline. Ce programme vise, tout en cherchant à intéresser davantage les élèves francophones à l'école de langue française, à amener « l'école dans la communauté » et « la communauté dans l'école ».

« Arsenault, Gilles, [Entrevue] », directeur, École Évangéline, Wellington, Île-du-Prince-Édouard, le 12 mai 2010.

³³ [www.edu.pe.ca/evangeline/]

³⁴ [www.edu.pe.ca/evangeline/arts.html]

³⁵ [www.edu.pe.ca/evangeline/metiers.html]

³⁶ [www.edu.pe.ca/evangeline/sante.html]

³⁷ [www.edu.pe.ca/evangeline]

À titre d'échanges avec la communauté, une foire des carrières dans le domaine de la santé en collaboration avec PEI Health Council a été organisée³⁸. Ce type d'activité semble s'inscrire dans le cadre d'une simple collaboration entre l'école et le milieu. Nous nous permettons néanmoins de souligner que la pénurie de main d'œuvre à laquelle nous assistons dans la plupart des créneaux de la santé semble favoriser grandement une action proactive des acteurs œuvrant en santé envers le milieu scolaire. Le bénéfice pour les élèves, en termes de débouchés de carrières, et pour les gestionnaires de la santé en milieu communautaire aux prises avec des défis en matière de ressources humaines, peut être réciproquement intéressant. D'une simple collaboration peut émerger un véritable partenariat engageant l'école et les acteurs communautaires œuvrant en santé.

Par ailleurs, dans le cadre d'une collaboration avec le Club de l'Âge d'or de Mont Carmel, des élèves de l'École Évangéline ont eu l'occasion d'informer des personnes âgées sur les bonnes habitudes alimentaires. Ils ont échangé sur l'importance de l'activité physique en leur faisant connaître divers exercices à l'aide de poids et haltères³⁹. Ce type d'activité semble constituer un bel exemple de contribution de l'école et des élèves envers la communauté.

Être à l'écoute des besoins

L'école en milieu minoritaire fait face à des défis et les acteurs locaux doivent être à l'écoute de ses besoins et tenter d'y contribuer pour le mieux-être de l'ensemble de la communauté. À l'inverse, l'école doit être sensible et proactive afin de répondre aux besoins de la communauté, notamment afin d'y favoriser une vie en français à l'extérieur de ses salles de classe.

À titre d'exemple, la question des services de garde après les heures régulières d'école ou du simple service de gardiennage des enfants le soir ou les fins de semaine en absence des parents peut poser problème lorsqu'on désire ce service en français.

C'est grâce aux efforts concertés des représentants du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (CSCDGR), de la ville de Cochrane et du District Social Services Administration Board (DSSAB) que des services de garde francophones sont assurés pour la communauté de Cochrane à l'école catholique Nouveau Regard. Les services sont financés en grande partie par DSSAB dans le cadre d'une initiative pilote. Dans ce cas, le besoin semble avoir été clairement exprimé par les parents et les intervenants francophones⁴⁰.

³⁸ « Arsenault, Gilles, [Entrevue] », directeur, École Évangéline, Wellington, Île-du-Prince-Édouard, le 12 mai 2010.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ « Bourdeau, Daniel-Pierre, [Entrevue] », agent de liaison communautaire - région de l'Est, *Élargir l'espace francophone*, Ottawa, Ontario, Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ), le 13 mai 2010.

On peut par ailleurs imaginer une école être proactive en proposant d'aider les parents qui désirent obtenir un service de gardiennage en français. Les élèves qui auraient reçu une formation se retrouveraient sur une liste à la disposition des parents. En principe, ce service s'inscrirait davantage, en fonction des critères et des définitions retenues, dans une contribution de l'école à la communauté.

Par contre, ce service permettrait à des jeunes d'obtenir une rémunération, de travailler en français et de contribuer à l'espace francophone au sein de leur communauté en permettant à des enfants de profiter de services de garde dans leur langue maternelle.

Conclusion

Les relations entre l'école et la communauté sont multiples et semblent revêtir une signification particulière en milieu francophone minoritaire. Ces échanges avec le milieu contribuent certes à l'acquisition de connaissances de façon pratique, concrète et intéressante pour l'élève. Ils enrichissent, comme on a pu le constater dans l'ensemble des exemples cités, l'apprentissage des jeunes et leur vécu de façon générale. Par ailleurs, le fait de mettre en relation l'élève avec les acteurs qui composent la francophonie de son milieu est une façon pour qu'il prenne davantage conscience de sa culture et de l'espace francophone qui l'entoure. Les communautés francophones en milieu minoritaire ont des choses à offrir aux jeunes et, à l'inverse, elles ont besoin des jeunes pour évoluer et s'épanouir en français.

Cette réflexion et ce tour d'horizon de relations entre l'école et le milieu communautaire nous ont permis de constater que multiples échanges existent. Certains semblent davantage s'inscrire dans un réel partenariat, en fonction des critères que nous avons élaborés : les partenaires scolaires et communautaires sont clairement identifiés; des objectifs communs sont énoncés; les rôles et responsabilités des parties sont bien définis, compris et équitables; le partenariat semble stable et durable.

Néanmoins, nous avons constaté que les relations entre les acteurs scolaires et communautaires ne sont pas toujours définies, en vertu des quelques critères énoncés, dans un esprit de partenariat. Plusieurs semblent davantage s'inscrire dans des collaborations ponctuelles, voire même de simples contributions bénéficiant soit aux jeunes, soit à la communauté.

Nous tenons à souligner que les divers besoins des écoles, les programmes éducatifs proposés aux jeunes et la réalité de chaque communauté ne commandent pas nécessairement l'établissement de multiples relations partenariales entre le scolaire et le communautaire. Une simple collaboration ou contribution peut répondre de façon très appropriée au besoin du moment. Nous sommes d'ailleurs d'avis que l'analyse de la relation entre une école et sa communauté doit prendre en considération l'ensemble de ces relations pour en mesurer l'ampleur et l'impact sur l'apprentissage et le niveau de conscientisation du jeune à la francophonie de son milieu.

En revanche, nous croyons, que pour optimiser les relations entre l'école et la communauté au bénéfice des élèves, il serait utile pour les acteurs scolaires et communautaires de disposer d'un guide exposant clairement et de façon détaillée les divers types de relations entre l'école et la communauté. Ce guide, ou l'outil développé, pourrait fournir davantage d'exemples concrets d'échanges entre l'école et le milieu et mettre l'accent, entre autres, sur des partenariats qui ont un impact direct sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage. Le partenariat a sa place dans une pédagogie bien articulée dans le milieu minoritaire francophone.

Bibliographie

BÉLANGER, Nathalie, et, Geneviève BEAULIEU. Les partenariats école-communauté dans les écoles de langue française en Ontario, [dans l'Éducation francophone en milieu minoritaire], Université d'Ottawa, volume 4, numéro 1, 2009.

Élargir l'espace francophone, [Bulletin : Trait-d'Union communautaire], Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ), Le réseau communautaire pour élargir l'espace francophone en Ontario, Octobre 2009.

Élargir l'espace francophone, [Bulletin : Trait-d'Union communautaire], Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ), Le réseau communautaire pour élargir l'espace francophone en Ontario, Février 2010.

Élargir l'espace francophone, [Entre deux : Trait-d'Union communautaire, Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ), « L'Association des municipalités de l'Ontario taille une place importante à la jeunesse », Octobre 2009.

Webographie

[www.caisse.biz/pdf/Communique_de_presse_Caisse_Riel_20100211_FR.pdf]

[www.cdem.com]

[www.edu.pe.ca/evangeline]

[www.edu.pe.ca/evangeline/arts.html]

[www.edu.pe.ca/evangeline/metiers.html]

[www.edu.pe.ca/evangeline/sante.html]

[www.eet.csfy.ca]

[www.eet.csfy.ca/fr/Programme_46.html]

[www.fccf.ca/index.cfm?Id=50729&Sequence_No=50727&Repertoire_No=-2062714230&Voir=journal_article&niveau=3]

[www.francetop.net/dictionnaire/synonymes/definition/collaboration]

[www.infobourg.qc.ca/sections/actualite/actualite.php?id=14531]

[www.jacan.org]

[www.lecle.com]

[www.lecle.com/index.php?option=com_content&view=article&id=62]

[www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/contribution/]

[www.ofa.gov.on.ca/fr/oaf-jeunesse.html]

Personnes consultées

« Bourbeau, Pierre, [Entrevue] », directeur, Développement organisationnel, Ottawa, Ontario, Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ).

« Bourdeau, Daniel-Pierre, [Entrevue] », agent de liaison communautaire, région de l'Est, *Élargir l'espace francophone*, Ottawa, Ontario, Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ).

« Perron, Michel », agent de liaison communautaire, région du Nord, *Élargir l'espace francophone*, Ottawa, Ontario, Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ).

« Coulombe-Anifowose, Mireille », agente de liaison communautaire, région du Sud, *Élargir l'espace francophone*, Ottawa, Ontario, Centre canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ).

« Arsenault, Gilles », directeur, Wellington, Île-du-Prince-Édouard, École Évangéline.

« Blouin, Jean-François », enseignant, Whitehorse, Yukon, École Émilie Tremblay.

« Gallant, Paul », directeur artistique, Chéticamp, Nouvelle-Écosse, Conseil des Arts de Chéticamp.

« Gagnon, Stéphane », directeur général adjoint par intérim, Saint-Boniface, Manitoba, Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM).